



21 mars 2025

CONCLUSIONS DE LA CONFÉRENCE

présentées par

M. Theodoros Rousopoulos,
Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Nous sommes à un moment de l'histoire où nos sociétés et nos citoyen·nes sont confronté·es aux défis de l'ordre juridique international et aux valeurs démocratiques que nous avons considérées comme acquises depuis si longtemps. Les trois thèmes de notre Conférence – Sauvegarder la démocratie, garantir la liberté d'expression en période de polarisation et d'incertitude, et les violences à l'encontre des personnalités politiques – ne pourraient être plus opportuns. Ils sont intrinsèquement liés et appellent une action vigoureuse et innovante de notre part.

La démocratie et la paix sont étroitement liées. Si nous avons oublié les leçons de la dernière guerre, les dernières années que nous avons vécues, au cours desquelles la démocratie et la paix ont été mises à mal sur notre continent, nous ont permis de nous en rendre compte.

La démocratie et la paix ne sont pas établies une fois pour toutes. Nous devons nous efforcer de les faire respecter chaque jour, en permanence, dans toutes les parties de notre continent et au-delà. Nous devons nous accrocher aux valeurs fondatrices profondément enracinées sur lesquelles l'Europe s'est construite, et les défendre. Nous devons insister sur le plein respect du droit international et demander des comptes à ceux qui le violent.

« **Défendre la démocratie** », résume ce que fait l'Ukraine aujourd'hui. Pour leur part, les démocraties européennes doivent continuer à soutenir pleinement l'Ukraine dans sa lutte contre l'agression de la Fédération de Russie car il est clair que l'issue de cette guerre est appelée à façonner l'avenir de notre continent.

Notre unité et notre solidarité constituent la meilleure défense contre les forces étrangères et nationales malveillantes qui cherchent à saper la démocratie et la paix. La Conférence se réjouit de soutenir les travaux du Conseil de l'Europe sur le nouveau Pacte démocratique, une initiative qui concrétise les engagements politiques exprimés par les chef·fes d'État et de gouvernement à Reykjavik, lors du 4^e sommet du Conseil de l'Europe.

C'est l'affaire de l'ensemble de la société et de tou·tes nos citoyen·nes. Nous devons trouver les moyens de renouer avec ces citoyen·nes, en particulier avec les jeunes, et de raviver la passion pour la démocratie et la paix, plutôt que de céder à la résignation et à la division. Nous devons investir dans une éducation civique qui touche les cœurs et les esprits, à l'échelle de toute la société, et en particulier dans les écoles et les établissements d'enseignement.

Les parlementaires ont une responsabilité particulière et un rôle de premier plan à jouer. Nous devons être particulièrement attentif·ves à la manière dont nous nous comportons dans nos parlements et à l'impact que cela a sur le discours public. Au-delà des clivages partisans, nous devons exercer notre rôle de contrôle sur l'exécutif et dénoncer résolument tout dérapage démocratique. Nous devons faire preuve de transparence dans notre travail parlementaire et le rapprocher des citoyen·nes, en utilisant aussi bien les canaux traditionnels que les nouveaux, en écoutant leurs préoccupations et en rétablissant leur confiance dans la démocratie.

Thème 1 : Sauvegarder la démocratie

La démocratie en danger : Aujourd'hui, les normes démocratiques sont érodées par l'affaiblissement de l'indépendance judiciaire, la réduction de la liberté des médias, la restriction des libertés civiles, l'influence disproportionnée des élites financières, la mainmise des populistes autoritaires sur les institutions de l'État et sur les médias, la guerre hybride, les cyberattaques contre les infrastructures critiques et l'ingérence étrangère dans

les élections. Le discours de haine, les crimes de haine et la discrimination contre les minorités font partie de la polarisation croissante, alimentée par des acteurs antidémocratiques, tant internes qu'externes.

Sécurité démocratique : Plus que jamais depuis la seconde guerre mondiale, la sauvegarde de la démocratie est indispensable à la paix et à la sécurité. Nous devons chérir notre liberté et notre démocratie autant que nos ennemis les méprisent. Nous devons intensifier et améliorer nos efforts pour démontrer que la démocratie, les droits humains et l'État de droit servent le bien public et sont la garantie de la sécurité démocratique.

Valeurs démocratiques : La démocratie n'est pas seulement une forme de gouvernance ; c'est un système de valeurs sociétales qui repose sur la liberté, l'État de droit, les droits humains, l'inclusivité, la liberté des médias, l'égalité, la justice sociale et la protection des minorités. Les « démocraties illibérales » sont dépourvues de ces qualités essentielles. L'Europe doit rester un bastion de la liberté démocratique. Elle doit rester unie par des valeurs démocratiques partagées et continuer à croire en des sociétés ouvertes, libres et compatissantes.

Menaces numériques : Ceux qui cherchent à saper la démocratie utilisent les technologies numériques, les algorithmes et les outils d'intelligence artificielle pour diffuser de la désinformation et de fausses informations, destinées à déformer la réalité et à semer la division. Cela empoisonne le débat démocratique dans nos pays, en aggravant la polarisation de la société et le recul de la démocratie. L'éducation civique et l'éducation aux médias sont nos principales défenses contre ces menaces et doivent être renforcées.

Culture démocratique : La démocratie ne se résume pas à la tenue d'élections ou à une passation de pouvoirs. Elle requiert, à tous les niveaux, un climat politique dans lequel la liberté d'expression est respectée et les opposant-es politiques s'écourent et interagissent dans le respect mutuel, sans rhétorique haineuse. Une conduite éthique dans l'exercice des fonctions publiques est essentielle pour garder la confiance de l'opinion publique et préserver la crédibilité des institutions démocratiques.

Engagement citoyen et éducation civique : La participation des citoyen·nes – en particulier des jeunes – à la vie publique est essentielle pour préserver les valeurs démocratiques dans les années à venir. Face à la désillusion d'une partie de l'électorat envers le système démocratique, il faut agir de manière résolue et innovante pour permettre aux jeunes de comprendre la valeur de la démocratie et d'en devenir les premiers défenseurs. Parmi les moyens de lutter contre l'apathie politique figurent l'intensification des échanges entre les élu·es et l'électorat, le renforcement de la participation civique par la démocratie participative, la démocratie directe, des initiatives de mobilisation des jeunes ou même des méthodes de vote novatrices, telles que le vote électronique. Il est très utile de développer, dans les établissements scolaires et les autres structures d'enseignement, la sensibilisation à la démocratie, à l'État de droit et aux droits humains – comme le fait le Conseil de l'Europe – pour transmettre les valeurs démocratiques à nos enfants et à nos jeunes et assurer ainsi l'avenir de nos sociétés.

Thème 2 : Garantir la liberté d'expression en période de polarisation et d'incertitude

Le détournement de la liberté d'expression à des fins de polarisation : Sous couvert de liberté d'expression, des contenus pernecieux sont exploités par des acteurs malveillants dans une forme de guerre hybride, où les plateformes en ligne sont utilisées de manière stratégique pour fausser le débat démocratique et déstabiliser nos démocraties.

Le modèle démocratique de la liberté d'expression : Face à ce défi, il est impératif de définir et de défendre le modèle démocratique de la liberté d'expression. Nous devons établir une distinction claire entre les droits et les obligations, entre l'information factuelle et la désinformation, et entre la liberté et la responsabilité. Cela nécessite une approche multidimensionnelle, qui consiste notamment à promouvoir l'éducation aux médias, à protéger les journalistes, à soutenir les médias indépendants et à adhérer aux normes juridiques internationales.

Le rôle des plateformes internet : Le rôle des plateformes internet dans l'exacerbation de la polarisation de la société doit être reconnu. Il nous incombe donc de veiller à ce que les réseaux sociaux établissent et appliquent des mécanismes permettant de limiter la diffusion de contenus illégaux et préjudiciables. L'intelligence artificielle peut contribuer à cette régulation, à condition qu'elle respecte les droits humains.

Concilier droits et intérêts : Il est indispensable que les parlements trouvent un juste équilibre entre la lutte contre les contenus illégaux et préjudiciables et le droit à la liberté d'expression. La polarisation croissante de la société ne doit pas servir de prétexte pour restreindre la liberté de réunion et d'association, ni pour adopter une législation favorable aux opinions des gouvernements en place. Les parlements doivent adopter une position ferme contre le phénomène pernecieux de la « culture de l'effacement », qui réduit les voix dissidentes au silence et limite le pluralisme de la pensée.

Journalisme de qualité : Le journalisme de qualité est une composante essentielle du bon fonctionnement et de la bonne santé d'une démocratie. Un paysage médiatique libre et indépendant fournit aux citoyens et citoyennes des informations fiables et défend le pluralisme. Pourtant, aujourd'hui, ce journalisme est menacé. L'indépendance des médias de service public vis-à-vis des influences politiques et économiques doit être assurée en garantissant

la mise à disposition de financements adéquats, le respect de normes éditoriales rigoureuses et l'existence de mécanismes de contrôle effectifs. Les parlements doivent mettre en place des mécanismes efficaces pour réagir aux alertes émises par la Plateforme du Conseil de l'Europe pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes.

Éducation aux médias et à l'information : L'éducation aux médias et à l'information est essentielle pour atténuer la polarisation. Il est primordial de développer l'esprit critique de la population et de promouvoir les valeurs démocratiques, en particulier auprès des jeunes. L'intégration de l'éducation aux médias dans les programmes scolaires, l'organisation de campagnes de sensibilisation du public et le soutien aux organisations qui se consacrent à l'éducation et à la formation des journalistes sont autant d'outils précieux.

Un défi permanent : La liberté d'expression n'est pas acquise, mais représente un défi permanent et un exercice d'équilibre. Il faut des décennies pour obtenir des droits et des libertés, alors qu'il suffit d'un instant pour les faire disparaître. Nous devons redoubler d'efforts pour que la liberté d'expression reste un moteur de la démocratie, et non un instrument de division.

Thème 3 - Violences à l'encontre des personnalités politiques

Lutter contre la violence à l'encontre des personnalités politiques : une priorité pour sauvegarder la démocratie : La recrudescence de la violence à l'encontre des personnalités politiques à tous les niveaux dans les États membres du Conseil de l'Europe est un fléau qui entrave l'action politique et dissuade de nombreuses personnes de participer à la vie publique. Nous reconnaissons que la lutte contre la violence à l'encontre des personnalités politiques représente une priorité pour préserver la démocratie et protéger les sociétés inclusives.

La violence à l'encontre des responsables politiques sape la confiance dans les institutions : La violence à l'encontre des responsables politiques porte atteinte à la sécurité des personnes, mais elle compromet également les processus démocratiques et sape la confiance dans les institutions. Nous devons renforcer notre cadre juridique et institutionnel afin de garantir que les responsables politiques bénéficient d'un soutien efficace et d'une protection renforcée chez eux, dans leurs bureaux et en ligne.

Violence contre les femmes politiques, les personnalités politiques issues des minorités et les responsables politiques LGBTI : Les femmes politiques, les personnalités politiques issues des minorités et les responsables politiques LGBTI sont particulièrement pris·es pour cible. Les agressions contre les femmes politiques visent à les intimider, à entraver leur participation et à les repousser de la sphère publique vers la sphère privée. Nous demandons que toute forme de violence contre les personnalités politiques fasse l'objet d'une enquête systématique et soit condamnée.

Principes de Reykjavik pour la démocratie : Les Principes de Reykjavik pour la démocratie, adoptés en 2023, appellent à « une participation pleine, égale et significative à la vie politique et publique pour tous, en particulier pour les femmes et les filles, sans violence, peur, harcèlement, discours et crime de haine, ainsi que sans discrimination fondée sur quelque motif que ce soit » (Principe 10).

S'attaquer aux causes profondes de la violence à l'encontre des responsables politiques : Nous devons nous attaquer de toute urgence aux causes profondes de cette violence qui comprennent la misogynie, le racisme, la défiance à l'égard des systèmes politiques, les inégalités économiques, les scandales de corruption et la propagation de la désinformation et des théories du complot, notamment sur les réseaux sociaux. Les parlementaires que nous sommes doivent œuvrer ensemble à la création d'un environnement où la violence, qu'elle soit physique ou verbale, n'a pas sa place et où la confiance dans les structures d'expression politique et sociale est rétablie.

Investir dans l'éducation civique pour prévenir la violence et promouvoir le respect : L'éducation et la culture jouent un rôle crucial dans l'édification d'une citoyenneté européenne éclairée et mobilisée. Il faut pour cela des programmes d'éducation, notamment en matière d'éducation civique et d'éducation aux médias, qui favorisent l'esprit critique, la tolérance et le respect des droits humains.

Diriger de manière responsable pour prévenir et combattre la violence et le discours de haine : Les parlementaires ont à la fois le pouvoir et la responsabilité d'agir. Il est de notre devoir de législatrices et législateurs de contribuer à prévenir les violences contre les responsables politiques en dirigeant de manière responsable, en condamnant les agressions contre nos pairs et en nous abstenant de toute rhétorique incendiaire. Il est indispensable de mettre en œuvre des codes de conduite pour les parlementaires qui promeuvent le respect. Les partis politiques doivent renforcer leur action pour prévenir et combattre le discours de haine et promouvoir le respect dans le discours politique.